

Les strates d'occupation militaire en Alsace entre les deux conflits mondiaux

Jean-Marie Balliet

La période comprise entre 1871 et 1918 est marquée par l'extension considérable des emprises militaires en Alsace-Moselle, en nombre comme en surface. L'Alsace, zone frontière, fait désormais l'objet d'une concentration de troupes considérable. Dans un contexte géopolitique bouleversé, il s'agit non seulement de proposer des solutions d'hébergement mais encore d'accompagner les évolutions stratégiques, technologiques et urbaines.

De manière sommaire, ces espaces militaires intègrent les infrastructures suivantes: casernes, terrains de manœuvre, fortifications et leur glacis, bâtiments de l'intendance, dépôts de poudre et de munitions, les nombreux bâtiments affectés aux garnisons (bureaux de garnison, infrastructure administrative jusqu'au somptueux palais du gouverneur militaire). Tous ces espaces réalisent ainsi les différentes strates d'occupation militaire contemporaines en Alsace. Les surfaces concernées sont considérables et les interactions entre la population civile et l'espace militarisé requièrent bien souvent quelques compromis: cette cohabitation engendre nécessairement nombre de points de friction, potentiels ou avérés, tout particulièrement dans les zones périurbaines.

Par ailleurs, si dans nombre de villes, la période allemande permet de desserrer le carcan qui enserrait les villes – i. e. les anciennes fortifications bastionnées de Vauban et de ses successeurs – le problème reste prégnant à Strasbourg. Sa périphérie, certes considérablement augmentée, reste marquée par la construction d'une vaste enceinte urbaine germanique et de son glacis attenant (Kernumwallung).

1871–1918, la constitution d'un patrimoine militaire considérable

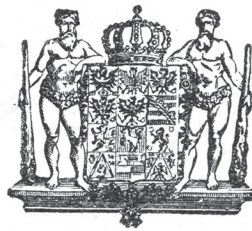
La période allemande en Alsace est essentiellement marquée par un ensemble de facteurs corrélés à la doctrine stratégique élaborée par l'état-major allemand:

- construction de nombreuses casernes et de leurs infrastructures, caractérisées, à partir des années 1890, par les évolutions conceptuelles liées à la période hygiéniste;
- la construction d'une vaste enceinte fortifiée autour de Strasbourg – forts détachés et enceinte urbaine – complétée par la Feste Kaiser Wilhelm II (Molsheim-Mutzig);
- la constitution d'une vaste tête de pont autour de Neuf-Brisach.

Si nous ne revenons pas sur les nombreux travaux de fortification allemands de cette période, il convient de mettre en exergue les évolutions architecturales en matière de casernement. En effet, à partir des années 1896, la doctrine évolue de manière considérable pour intégrer aussi bien de nouvelles contraintes opérationnelles que les évolutions les plus récentes en matière d'hygiène. C'est ainsi, qu'en lieu et place des anciennes casernes intra-muros, dépourvues de toute possibilité d'extension et inadaptées à l'hébergement de troupes bien plus nombreuses, on leur substitue

Garnison-Gebäudeordnung.

(G. G.)



WAR DEPARTMENT,
Adjutant General's Office,

MAY - 7 1903

MILITARY INFORMATION
DIVISION.

Berlin 1899.

Ernst Siegfried Mittler und Sohn

Königliche Hofbuchhandlung
Kochstraße 68-71.

Fig. 1: L'édition princeps qui règle la construction de nouvelles casernes en Allemagne: Garnison-Gebäudeordnung (1899).

Abb. 1: Die Erstausgabe der Regeln zur Konstruktion neuer Kasernen in Deutschland: Garnison-Gebäudeordnung (1899).

des casernes situées en périphérie des zones urbaines. Elles comprennent, outre les hébergements du temps de paix, l'ensemble des infrastructures nécessaires à l'instruction et à l'intendance. Systématiquement, les nouvelles casernes bénéficient des moyens de transport de masse les plus modernes, comme le tramway, ou de la proximité d'une gare ferroviaire. En effet, à cette époque, la mobilité stratégique des troupes repose essentiellement sur un réseau de voies ferrées devenu extrêmement dense.

L'organisation des casernes conjugue désormais les aspects pratiques et les concepts d'hygiène „moderne“ qui faisaient jusque-là défaut, sans négliger pour autant la perspective socio-économique. C'est ainsi que les locaux d'hébergement sont construits de manière simple mais toujours fonctionnelle en distinguant désormais les locaux liés à l'intendance (haras, stalles des chevaux, installations sanitaires, etc.). Les chambrées respectent désormais une série de normes très strictes (fig. 1) qui définissent leur volume, le nombre de soldats hébergés, la taille des installations sanitaires attenantes... Même les aspects esthétiques ne sont pas négligés. En effet, ces nouvelles casernes doivent s'intégrer au paysage existant, tout en exaltant un certain sentiment de puissance (fig. 2 cf. la version allemande p. 88). Toutefois, leur construction ne relève nullement d'un caractère dispendieux car les coûts devaient nécessairement être maîtrisés.

La situation en 1918–1920 – La réappropriation par la France

Après le premier conflit mondial, dès le mois de novembre 1918 et plus encore en 1919, les troupes françaises s'installent en nombre en Alsace (fig. 3 cf. p. 89). Elles investissent immédiatement les installations militaires préexistantes. Elles s'approprient, souvent avec bonheur, ces casernes dont on ne manque pas de souligner les qualités architecturales et le confort que leur confèrent les aménagements particulièrement modernes qui se démarquent sensiblement des réalisations françaises contemporaines.

Rapidement, une déflation des effectifs permet de résoudre les difficultés initiales et de concentrer les troupes dans les casernes les plus modernes. On abandonne alors bien volontiers les établissements les plus anciens, souvent de main française lorsqu'ils sont antérieurs aux années 1870. Si, dans un premier temps, ces garnisons s'établissent partout en Alsace, au fur et à mesure de la déflation des effectifs, elles se concentrent progressivement autour de pôles urbains ou de quelques terrains de manœuvre (secteur de Haguenau par exemple).

Si l'offre d'hébergement se révèle donc aussi vaste qu'adaptée, il en va tout autrement de l'organisation défensive des territoires nouvellement intégrés – l'Alsace et la Moselle – qui bouleverse les schémas stratégiques élaborés par la France depuis 1871. Dès le mois de juin 1920, un inventaire complet des fortifications existantes est réalisé. Dans un premier temps, seules quelques fortifications sont réinvesties – les ouvrages de la place de Strasbourg (ceinture urbaine et ouvrages détachés) et l'ensemble fortifié très moderne „Feste Kaiser Wilhelm II“, désormais rebaptisé Fort de Mutzig (fig. 4 et 5). Pour le reste, seuls quelques ouvrages de l'ancienne tête de pont de Neuf-Brisach sont conservés. Les autres ouvrages feront l'objet d'une campagne de destruction pour prévenir leur utilisation par l'adversaire, dans l'hypothèse d'un nouveau conflit! L'intérêt pour les fortifications allemandes réside moins dans leur fonction première, ils sont essentiellement orientés pour faire front en direction d'une menace qui venait de l'ouest, que par l'intérêt technique qu'ils suscitent.



Fig. 4: Fort Moltke désormais rebaptisé fort Rapp.
Abb. 4: Festung „Moltke“, heute in Festung „Rapp“ umgetauft.



Fig. 5: Un casernement de l'ancienne enceinte urbaine allemande de Strasbourg est aujourd'hui encore occupé par l'armée française (Bastion 15).
Abb. 5: Ein Gebäudekomplex der ehemaligen deutschen Kernumwallung der Stadt Straßburg. Er wird heute noch von der französischen Armee benutzt (Bastion 15).

Ces forts, tout particulièrement les plus modernes comme les forts de Mutzig, Metz et Thionville, contribuent d'ailleurs significativement aux réflexions qui entourent l'élaboration d'une nouvelle doctrine défensive française, la future ligne Maginot.

Généralités à propos de la ligne Maginot et de la défense de l'Alsace

En théorie, la ligne Maginot réalise un barrage continu d'ouvrages fortifiés, plus ou moins dense. Ils sont suffisamment proches les uns des autres pour leur permettre de se couvrir mutuellement – l'ancestral principe des flanquements appliqué à grande échelle – tout en offrant un degré de protection adapté, i. e. pas toujours le meilleur. On distingue essentiellement trois types: gros ouvrages, petits ouvrages et casemates. Ce dispositif se trouve complété par des ouvrages d'intervalle (fortification semi-permanente et de campagne), des casernements de temps de paix, des abris d'intervalle et toute une infrastructure logistique (dépôts de munitions, terrains de manœuvre, voies de communication, alimentation électrique, etc.).

In fine, d'après le recensement réalisé par les Allemands dans la „Denkschrift über die französische Landesbefestigung“ (Berlin, 1941) et, plus tardivement, par J. B. Wahl (2013), un nombre considérable d'ouvrages fortifiés, de casemates et de blockhaus sont construits:

- En Basse-Alsace: 4 grands ouvrages, 75 casemates et ouvrages d'intervalle, 12 abris et 3 observatoires isolés.
- Sur les berges du Rhin et la ligne principale de défense (la ligne des villages) on relève 129 casemates et abris.
- En Haute-Alsace, dans le Sundgau (région en regard de la Suisse), 32 casemates S.T.G. et 7 casemates d'artillerie sont construites.
- Environ 2.000 blockhaus plus légers, construits entre 1935 et 1940 complètent le dispositif.

Cependant, la genèse de ce système défensif en Alsace est marquée par de nombreuses difficultés. Elles sont inhérentes à la géographie du territoire marqué, sur son flanc est, par une très longue bande rhénane qui jouxte le Rhin et, au nord comme au sud, par des zones montagneuses ou fortement vallonnées.

La très lente maturation d'une doctrine défensive pour la défense de la plaine d'Alsace et du Sundgau (1922–1940)

La doctrine défensive française relative à la défense de l'Alsace ne connaît qu'une très lente maturation. Si, dès 1919, se pose la question du sort de la ville de Strasbourg – faut-il en assurer la défense ou la déclarer „ville ouverte“? –, le sort des fortifications ex-allemandes reste, pour un temps, incertain alors que les résultats de l'inventaire ne leur attribuent qu'une faible valeur militaire. Entre 1922 et 1926, plusieurs hypothèses sont évoquées et la commission de défense (CDF) retient le principe d'une organisation défensive s'appuyant sur des ouvrages se flanquant mutuellement. Toutefois, la forêt rhénane, dont les caractéristiques sont d'être souvent marécageuse et d'une profondeur oscillant entre 400 mètres et plusieurs kilomètres, est peu propice à la construction d'ouvrages défensifs, très peu efficaces dans ces conditions. Aussi, pour assurer une certaine profondeur à la défense, on retient l'idée d'une ligne de défense principale, s'appuyant

sur les villages situés en arrière de la forêt. Toutefois, ces décisions seront rapidement rendues caduques puisque, dès 1928, une nouvelle doctrine est développée par le général Boichut. Elle retient les principes suivants:

- Une première ligne s'appuie sur le Rhin. Elle est constituée de casemates relativement légères dont la concentration sera augmentée en regard des points de franchissement prévisibles.
- Une seconde ligne – la ligne de défense principale – s'appuie sur des ouvrages défensifs plus conséquents, disposés à l'entrée et entre les villages pour couvrir les débouchés de la forêt rhénane distante d'environ 700 à 800 mètres.
- On complète le dispositif par une série d'abris destinés à l'infanterie qui seront disposés dans la forêt rhénane, entre les deux lignes.

Alors que les travaux doivent débuter dans les deux années qui suivent, le choix doctrinal du général Boichut – la défense de l'avant – se voit cette fois bouleversé par le maréchal Pétain et quelques autres officiers supérieurs, qui privilégient l'idée d'un front continu et organisé! Ils attribuent à la ligne de défense sur le Rhin un rôle de sonnette, destinée à avertir d'un franchissement du Rhin par l'adversaire, sans représenter un réel obstacle défensif. La ligne de défense principale n'offrant pas la profondeur souhaitée, elle devait être étoffée par une troisième ligne de fortifications et complétée par des ouvrages relevant de la fortification de campagne. Parallèlement, les études techniques menées par la CORF (Commission d'organisation des Régions Fortifiées) qui



Fig. 8: Casemates construites par la Main-d'œuvre Militaire (MOM) dans la forêt rhénane, secteur de Boofzheim.

Abb. 8: Von militärischen Arbeitskräften errichtete Bunker im Rheinwald, im Sektor Boofzheim.

a succédé à la CDF en 1927, permettent de définir, en janvier 1929, une organisation défensive qui s'appuie sur des ouvrages fortifiés techniquement très évolués mais très coûteux. Il en résulte que les puissantes casemates élaborées spécifiquement par la CORF ne seront construites qu'en un nombre restreint d'exemplaires! Sur les 170 kilomètres qui séparent Kembs (au sud) et Seltz (au nord), seules 50 casemates du modèle de la CORF seront construites! Grossièrement, seule la moitié de l'ambitieux projet que devait représenter la ligne Maginot en Alsace sera réalisée car, dans les suites de la crise de 1929, les contraintes budgétaires sont devenues par trop prégnantes.

Si les premiers travaux débutent au début des années trente – l'essentiel des travaux est lancé en 1930–1931, sous le regard souvent attentif du futur adversaire (fig. 6 cf. p. 92) –, la doctrine défensive connaît encore une fois de nouvelles mutations, cette fois suivant les directives données en mai 1935 par le général Gamelin (fig. 7 cf. p. 93). Dans le sud de l'Alsace, la région du Sundgau, les traités avec la Suisse ne permettant pas de construire d'ouvrage le long de la frontière, on se contente de casemates, plus frustes, moins solides que les modèles de la CORF et surtout bien moins onéreuses. Elles sont dessinées par la Section Technique du Génie (S.T.G.). Entre 1935 et mai 1940, toujours par souci d'économies, on fait construire par la main-d'œuvre militaire (M.O.M.) des centaines de petits blockhaus (fig. 8). Ils forment autant de lignes de défense et de points d'appui au caractère souvent dérisoire à l'aune de leur faible valeur défensive. Enfin, le conflit étant déclaré, on complète le tout par toute une série de défenses accessoires, dont des tranchées et des obstacles antichars. In extremis, conscient des insuffisances du dispositif défensif implanté sur les berges du Rhin, on construit, en complément des blockhaus de berge des années trente, toute une série de petits blockhaus: les blockhaus de berge de type Garchery (fig. 9).



Fig. 9: Blockhaus de berge de type Garchery (secteur de Village-Neuf).
Abb. 9: Uferbunker vom Typ Garchery (Sektor von Village-Neuf).

Le cas particulier du secteur fortifié de Haguenau (1930–1940)

Si la défense de l'Alsace en regard du Rhin s'appuie désormais sur un dispositif spécifique s'appuyant sur le Rhin, il en va tout autrement dans le nord de l'Alsace où le terrain est bien plus propice à la construction de gros ouvrages, dans la continuité des puissants ouvrages de la ligne Maginot construits en Lorraine. Ces ouvrages formeront l'aile droite de ce puissant dispositif. En Basse-Alsace, quatre ouvrages d'importance sont construits: des gros ouvrages – G.O. de Schoenenbourg, Hochwald, Four à Chaux – ainsi qu'un petit ouvrage, le P.O. de Lembach.

À ces gros ouvrages correspond la partie mythique de la ligne Maginot! Dans un imaginaire collectif alimenté par des médias qui distillaient abondamment des informations relevant essentiellement de la propagande ou de la désinformation, il convient de séparer le bon grain de l'ivraie. Ces gros ouvrages sont organisés de manière essentiellement souterraine, dont seuls émergent les accès et les organes de combat. Les accès, toujours situés en arrière (1 à 3 km), comprennent généralement deux entrées distinctes: une entrée hommes et une entrée munitions. Cette dernière permet souvent d'accueillir, en son sein, un train de wagons disposés sur une voie étroite (voie de 60 cm) ou des camions. En fonction de la nature de l'ouvrage et du terrain, les organes de combat, les blocs actifs, sont en nombre et de type variables. On distingue essentiellement les structures suivantes (fig. 10 cf. p. 95):

- casemates d'infanterie,
- casemates d'artillerie,
- blocs avec tourelle à éclipse de mitrailleuses,
- blocs avec tourelle à éclipse d'artillerie,
- blocs observatoires,
- blocs mixtes combinant plusieurs des blocs précédents.

Ces parties émergées sont entourées en surface par un épais réseau de fil de fer barbelé complété, en fonction de la situation tactique, par des obstacles antichars. Il s'agit classiquement d'un réseau de rails plantés verticalement sur six rangs ou, plus rarement, d'un fossé antichar (G.O. du Hochwald).

Cette partie visible s'appuie sur une vaste infrastructure souterraine qui doit permettre la poursuite du combat pendant plusieurs semaines. Tenant compte des expériences passées, la protection offerte à l'équipage de l'ouvrage – l'armée de terre reprend ici un terme usuel de la marine tout à fait adapté à la situation – doit être suffisante pour permettre, au moins, un repos récupérateur. De règle, on y trouve une caserne avec de nombreuses chambrées, des cuisines, des espaces sanitaires, une infirmerie, des dépôts de vivres et de matériel. Viennent s'ajouter un grand nombre d'installations de service dont:

- une centrale électrique surdimensionnée, „l'usine“. Elle comprend plusieurs groupes électrogènes, en nombre toujours suffisant pour assurer la nécessaire redondance. La centrale n'est mise en œuvre que lorsque l'alimentation en courant extérieur est interrompue.
- des puits complétés par des réserves;
- des réserves de vivres;
- des systèmes de ventilation où l'air extérieur, s'il était vicié, pouvait être épuré par une batterie de filtres. L'ensemble de l'ouvrage peut d'ailleurs être placé en surpression et offrir ainsi une protection supplémentaire.

- un magasin à munitions principal pour les gros ouvrages et des magasins situés à proximité des blocs de combat.
- Dans la plupart des gros ouvrages, un réseau de communication s'appuie sur une voie ferrée avec un écartement de 60 cm (voie étroite) qui utilise, en dehors des magasins à munitions, la traction électrique.
- un important réseau téléphonique et de transmission des ordres utilisant aussi bien les moyens filaires que la TSF.

Les petits ouvrages occupent les intervalles des gros ouvrages. Ils présentent la même organisation que celle des gros ouvrages mais à une échelle moindre, puisqu'ils ne sont constitués que de deux à quatre blocs actifs. Ils sont d'ailleurs le plus souvent dépourvus d'une entrée distincte. Elle se confond alors avec celle d'un bloc actif. Enfin, ces ouvrages sont fréquemment dépourvus d'un armement d'artillerie et doivent alors compter, soit sur l'appui des gros ouvrages voisins ou, à défaut, sur celui des batteries d'intervalle (artillerie de campagne).

La nécessaire cohabitation entre espaces militarisés et civils

Au fil du temps, l'intrication entre les espaces civils et militaires devient nécessairement de plus en plus complexe. On peut toutefois distinguer plusieurs époques.

L'appropriation et l'adaptation des espaces militaires anciennement allemands

Si quelques casernements trop éloignés des zones frontalières ou considérés comme inadaptés ont été abandonnés, cela relève plutôt de l'exception, car la militarisation de l'espace rhénan va aller crescendo jusqu'au début du second conflit mondial qui se soldera, après presque une année d'un conflit statique, par la cinglante défaite de l'armée française en 1940.

Les fortifications et l'espace militaire

Une fois les plans des nouvelles fortifications arrêtés, il faut tout d'abord procéder à l'acquisition d'un important patrimoine foncier. Il s'agit, non seulement, d'y disposer toute l'infrastructure défensive (cf. supra) mais également, lorsque cela s'avère nécessaire, de permettre les nombreux travaux de fouille pour construire les différentes gaines de liaison entre les ouvrages ou s'assurer de l'adduction d'eau et de l'évacuation des effluents. Si quelques voies routières ou ferroviaires militaires nouvelles sont nécessaires, on utilise tant que possible, tant pour des raisons financières que de discrétion, les infrastructures existantes. Les surfaces occupées se révèlent in fine considérables puisqu'aux casemates et autres blocs de combat viennent se juxtaposer, en outre, d'importants réseaux d'obstacles (fig. 11 cf. p. 97). En sus, pour s'assurer d'un certain degré de confidentialité, certaines zones sont précédées par une sorte de glacis avec des contraintes qui lui sont propres (réglementation des constructions, aménagement des paysages, etc.). Même des espaces distants, en particulier les domaines forestiers, sont militarisés puisqu'il s'agit parfois, soit de dégager ou de conserver des axes de tir, soit de masquer quelques parties des ouvrages.



Fig. 12: Autour des terrains militaires, les panneaux d'interdiction de prises de vues foisonnent... „Génie Défense de photographie Loi du 24-1-1934“.

Abb. 12: Um die militärischen Anlagen herum findet man häufig Schilder, die das Fotografieren verbieten (Pionierdienst – Aufnahmen verboten, Gesetz vom 24.01.1934).

Enfin, un certain nombre de règlements limitent la circulation et organisent les activités autour de secteurs qualifiés de sensibles, dont l'impact sera plus perceptible pour la population rurale. Il s'agit aussi de masquer le dispositif défensif au regard de l'adversaire. Là encore, on essaie, d'ailleurs souvent vainement (fig. 12 et 13), de cloisonner les espaces civils et militaires! Si ces interactions entre les différents espaces civils et militaires sont certainement moins perceptibles dans un environnement urbain, où l'intégration est réalisée depuis longtemps, il en va tout autrement dans les zones rurales qui devront, bon gré, mal gré, s'adapter!

Les interactions entre ces deux mondes ne se limitent pourtant pas aux seules surfaces militarisées car les deux espaces se doivent de coexister sur bien d'autres plans. L'espace économique

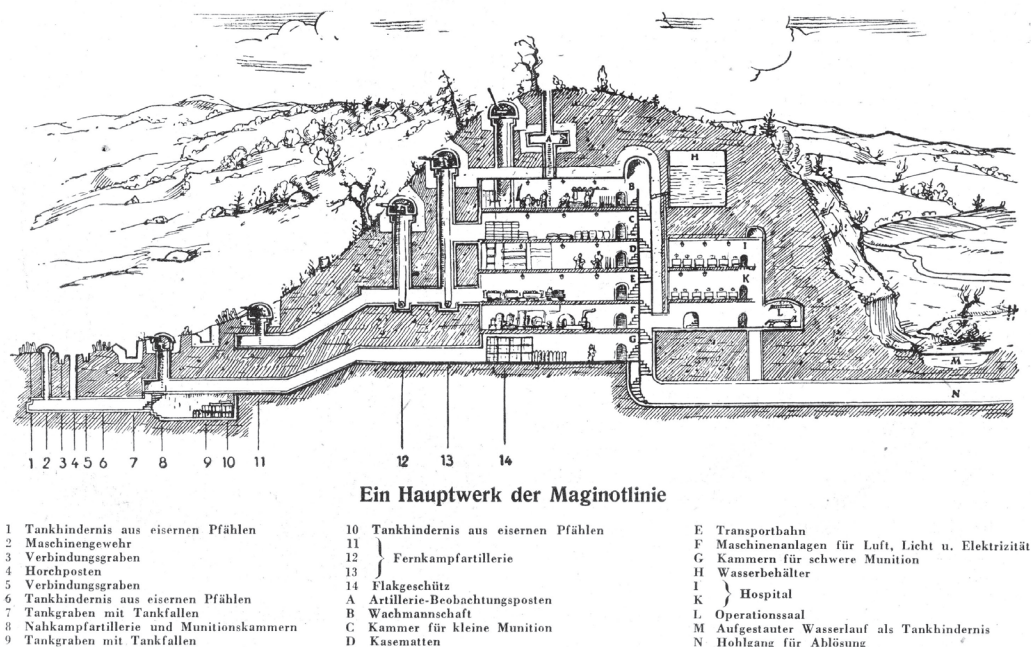


Fig. 13: Une vision fantasmée de la Ligne Maginot... Lorsque propagande et désinformation font bon ménage! (extrait „Der Kamerad am Westwall. Zeitschrift für die Baustellen und Lager der Westbefestigungen – 15 Juni 1940“).

Abb. 13: Der Fantasie entsprungene Ansicht der Maginotlinie... Propaganda und Desinformation arbeiten hier Hand in Hand (Auszug aus „Der Kamerad am Westwall. Zeitschrift für die Baustellen und Lager der Westbefestigungen – 15. Juni 1940“).

est également concerné au travers des nécessaires interactions économiques, dont les retombées sont souvent très positives, dans un temps marqué par une sévère crise économique. Tous ces travaux constituent autant de bassins d'emplois et de contrats, souvent au profit des entreprises locales, particulièrement bienvenus en temps de crise. Des retombées plus immédiates sont encore perceptibles par l'adaptation de l'environnement au regard de l'arrivée de populations nouvelles, notamment les ouvriers des chantiers, auxquels succèdent les militaires. À titre d'exemple, on peut citer ces nombreux bistrots, si nécessaires au bien-être tant des ouvriers que des soldats!

Après la déclaration de guerre... Un espace largement militarisé

Enfin, après le déclenchement du conflit, la distribution entre les deux espaces va être rapidement bouleversée:

- Des espaces considérables sont, de facto, militarisés comme, par exemple, la vaste forêt de Haguenau, dans laquelle se concentrent de très nombreuses troupes (fig. 14).
- Plus tardivement, on organise l'évacuation des civils vers l'arrière. On crée ainsi la „Zone rouge“, un espace dans les zones frontalières presque complètement militarisé!



Fig. 14: Dès 1939, l'essentiel des zones forestières à proximité de la frontière sont militarisées... Hébergements et ouvrages défensifs de fortune dans la forêt de Haguenau en novembre 1939 (cliché Jules Wessang, 152e R.I., mort au champ d'honneur à Rethel, le 17 mai 1940) à l'âge de 26 ans.
Abb. 14: Bereits 1939 sind wesentliche Teile der grenznahen Waldgebiete militarisiert... Behelfsmäßige Unterstände und Verteidigungsanlagen im Wald von Haguenau, November 1939 (Foto von Jules Wessang, 152. Infanterieregiment, gefallen im Alter von 26 Jahren am 17. Mai 1940 bei Rethel).

L'évacuation de la population civile des zones frontalières, en cas de conflit, avait été planifiée dès le début des années trente. Ces plans visaient à éloigner la population des zones de combat probables et de permettre aux militaires d'organiser le même espace sans trop de contraintes. Ces plans, tenus secrets jusqu'en 1936, seront portés à la connaissance du public en 1937. Pour l'Alsace, au début du conflit, une première phase consiste à évacuer près de 374.000 personnes dans les premiers jours du mois de septembre 1939 (fig. 15). Leurs destinations étaient variées. Les plus chanceux pouvaient être hébergés en Alsace, en dehors des zones évacuées. Les autres, bien plus nombreux, seront transférés en plusieurs étapes vers des départements d'accueil, dans le centre-ouest de la France. Une seconde phase sera initiée après le 10 mai 1940 (début de l'offensive allemande en France). La situation de la ville de Strasbourg se révèle tout particulièrement poignante puisque la ville reste pratiquement déserte – hormis quelques militaires – jusqu'à la fin des hostilités en juin 1940.



Fig. 15: L'ensemble de la population de la ville de Strasbourg a été évacuée de manière planifiée (encart oblique). Néanmoins, des autorisations sont exceptionnellement délivrées à la population civile (sauf-conduit demandé le 14 décembre 1939 pour un séjour autorisé le 6 janvier 1940).

Abb. 15: Die gesamte Bevölkerung Straßburgs ist nach Plan evakuiert worden (siehe schräg abgebildetes Dokument). Jedoch werden ausnahmsweise Aufenthaltsgenehmigungen für Zivilpersonen ausgestellt (am 14. Dezember 1939 beantragter Passierschein mit einer Gültigkeit für den 6. Januar 1940).

Conclusion

L'importance du „fait militaire“ en Alsace dans cette période de l'entre-deux-guerres et du début du second conflit mondial est alors considérable. Une analyse de situation attentive révèle pourtant bien des facettes trop souvent méconnues, voire ignorées. C'est tout particulièrement le cas de la juxtaposition des intérêts civils et militaires en Alsace. Elle témoigne d'une organisation de l'espace qui, évoluant nécessairement dans le temps tout en restant adaptée aux mœurs de l'époque, se révélait somme toute relativement harmonieuse. Elle reflète l'état d'esprit d'une population encore hantée par le souvenir d'un conflit récent, qui se révèle propice à la mise en état de défense du territoire, en dépit de toutes les contraintes que cela engendre. Enfin, s'il s'agit d'une période dont les vestiges marquent aujourd'hui encore les paysages d'Alsace, les souvenirs au sein de la mémoire collective s'estompent désormais aussi rapidement qu'inexorablement.

Bibliographie

- AOK 1 (Koluft Stabsabteilung): Durchbruchsschlacht der 1. Armee. Stabsbildmeldung Nr. 16 vom 1.–25. Juni 1940.
- Böcker, Kl.: Die überwindene Maginotlinie, in: Der Kamerad am Westwall, No. 2. J. - Folge 11 (1940), S. 12–13.
- Boy, Andreas: Die rückwärtige Stromversorgung der Maginotlinie. Auswirkungen auf die Werke im Festungsabschnitt Haguenau, in: Fortifikation 20 (2006), S. 49–63.
- Burtscher, Jean-Louis: La ligne Maginot à Strasbourg. Faits de guerre méconnus 1939–1945, Barr 2010.
- Doise, Jean: Histoire militaire de l'Alsace. La défense du pays. Deuxième partie: De la Restauration à la ligne Maginot, Strasbourg 1985.
- Garnison-Gebäudeordnung (G.G.), Berlin 1899.
- Hiegel, Henri: L'évacuation de la zone rouge du département de la Moselle en 1939–1940 vers les Charentes et la Vienne, in: Mémoires de l'Académie nationale de Metz 57 (1982), S. 57–69.
- Lemmes, Fabian / Großmann, Johannes / Williams, Nicholas: Les évacuations dans l'espace frontalier franco-allemand pendant la Seconde Guerre mondiale: vers une histoire comparée, in: La Lorraine et les pays de la rive gauche du Rhin (Sarre, Palatinat, pays de Trèves) du XVIIIe siècle à nos jours, hg. von François Roth, Moyenmoutier 2011, S. 125–139.
- Oberkommando des Heeres, Gen. St. D. H (Gen. d. Pi. u. Fest. b. Ob. d. H. Abt. Auswertung fremder Landesbefestigungen): Denkschrift über die französische Landesbefestigung, Berlin 1941.
- Rocolle (Lt-Colonel) / Henry (Ill. et croquis du Cne R.): Le béton a-t-il trahi? Historique de la ligne Maginot et de la ligne Mareth, Paris 1950.
- Rodolphe (Lt Colonel R.): Combats dans la ligne Maginot, Paris 1949.
- [Truttman, Ph.] / Claudel, Louis: La Ligne Maginot. Conception et réalisation, Lavey-Village 1974.
- Voigt, Carl / Lacoste, Werner: 1940 – Im Vorfeld zwischen Westwall und Maginotlinie, in: Fortifikation 19 (2005), S. 124–134.
- Wahl, Jean-Bernard: Hochwald, une forteresse en Alsace. De Maginot au contrôle aérien militaire, historique d'un géant de la Ligne Maginot, Ostwald 1999.

Wahl, Jean-Bernard: La Ligne Maginot en Alsace – 200 kilomètres de béton et d'acier, Thionville 2013.

Sources iconographiques

Toutes les illustrations sont de la main de l'auteur ou du fonds Dr Balliet J.M.